

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 46

Artikel: Un drôle de professeur
Autor: C.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne


ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :

Administration du Conteur
Pré-du-Marohé, Lausanne

NOS PATOIS AU GRAMOPHONE

 N se rappelle peut-être que la Société des Etudes de Lettres avait fait enregistrer, en 1932, des spécimens de patois dits par dix-sept diseurs, par les soins de M. Hajek, directeur des Archives phonographiques de l'Académie des sciences de Vienne ; ces patoisants, venant du pied du Jura, des vallées de la Venoge et de l'Orbe, du Jorat, du Vuully, de la Broye, de Lavaux, représentaient les parlers locaux de ces différentes régions. On comptait faire enregistrer en 1933 des spécimens de patois d'autres parties du canton.

M. Hajek avait emporté à Vienne les cires faites à Lausanne pour y être reproduites et, à Noël, les Etudes de Lettres devaient recevoir deux exemplaires de chaque enregistrement. Ce n'est que dans la seconde quinzaine de février que leur parvint une collection de disques de misérable apparence, ne comportant qu'un exemplaire de chaque enregistrement. Les enregistrements étaient reproduits sur les deux faces de chaque disque dans le plus beau désordre, écrit M. Georges Bonnard, dans le *Bulletin de la société*. Ces disques ne donnèrent qu'une reproduction informe et inutilisable des morceaux enregistrés en septembre 1932, quand ils se laissèrent jouer ; plusieurs d'entre eux arrêtaient tout simplement l'aiguille dans le creux des vallonnements qui les sillonnaient en tous sens. Un spécialiste expliqua qu'ils avaient été faits avec la plus pauvre des matières, un carton mince recouvert d'une pellicule de laque. A ces méchants morceaux de carton gondolé se réduisait tout le long et difficile travail de 1932...

Des plaintes sans résultat furent adressées aux Archives de la parole de l'Université de Zurich et à la commission du glossaire des patois de la Suisse romande, qui avaient traité directement avec MM. Hajek ; on ne put obtenir de Vienne ni l'envoi des matrices pour que l'on fasse faire de meilleures copies, ni de nouvelles reproductions sur une autre matière, ni même les seconds exemplaires promis aux diseurs.

La commission du Glossaire proposa alors aux Etudes de Lettres de continuer les enregistrements avec un appareil suisse et un opérateur bâlois. Car il n'était pas question de renoncer à l'entreprise, qui avait suscité un grand intérêt dans les milieux les plus divers. Des essais furent faits au palais de justice de Montbenon, le 26 mai 1933, et ne donnèrent pas satisfaction.

Peu après, M. et Mme Schwind installaient, à la rue Haldimand, un studio pour enregistrements privés prêt à enregistrer les archives des patois vaudois ; la commission du Glossaire, le Département de l'Instruction publique, la Société académique vaudoise promirent de renouveler leurs subsides. Les essais furent faits en mars avec deux des diseurs et furent concluants ; les disques obtenus et facilement obtenus le furent en un nombre indéfini d'exemplaires. La maison Schwind fut donc chargée de tous les enregistrements ; elle a refait, dès septembre 1933, tous les enregistrements de 1932. Ensuite seront reprises les recherches de patoisants d'autres régions du canton. Le travail sera long encore et, pour réussir, doit être mené avec lenteur, soin et minutie. La commission s'est adjoint le con-

cours de M. Jules Cordey, ancien inspecteur scolaire, le « Marc à Louis » du *Conteur Vaudois*, qui rendra les plus précieux services.

Apologue. — Un humoriste notoire contait, l'autre jour, cette petite fable.

Deux jeunes puceux se fiancent. La puce mâle murmure :


— Si nous gagnions le million, à la Loterie nationale, qu'achèterions-nous ?

Et la tremblante fiancée, d'une voix pleine de convoitise, de répondre :

— Oh ! chéri, un gros chien, n'est-ce pas ?



DOU DJUVIAO DE CARTE

 'E tot parât on galé affère de djuvî à carte avoué quauque z'ami que s'accordant bin, que sè n'èzant pas et que sè reproduzant pas l'on l'autro lè carte que l'ant djuvâ :

— Tè faliâi pas copâ. L'è mé que tagné !

— Vouâite-vâi mon coo ! Se n'accoût pas on dhi !

— Adan ton bour ? Te lo garde po ramassâ lè patte !

— Et ton piquie, gros matafan !

Et dinse tota onna veilhâ. On è dza prâo mau conteint de pèdre sein itre remaufâ, qu'ein dite-vo ?

Mâ, cein que pâo vo bourlâ mè que tot lo resto, l'è quand dâi vesin, que sant pas dâo djû, l'ant adî la leinga âo mor po vo dere du derrâ :

— Ora, tieu, lo râi... Na, la dama... T'arâi pas faliu copâ...

Et patati, et patata ! Dinse clliâo raison vo betant la tita à l'einvê et à betetiu quemet lè tavan quand l'ant la betselhie âo derrâ.

L'è à leu que foudrâi dere :

— Clliôu ton mor, bourrisco, lè tserdon vòlant.

Aobin lâo fère quemet Djan et Marc l'ant fé l'autr'hi à Fi-de-serpa et à Breinna-mor, et que vo vu racontâ.

Djan et Marc djuvivant dan quemet doû z'ami dâivant fère. Sein on mot pllie fè l'on que l'autro, sein sè mourgâ. Quand vaitcé que l'arreve Breinna-mor et Fi-de-serpa, que sè sant betâ derrâi leu. Et pu lè conset, lè raison, lè « Djuve stasse !... Na, staziquie !... N'âobllie pas lo cheteuque... Et tè trâi carte. »

Onna vouarba de teimps aprî, Djan que s'ètâi baillî lo mot avoué Marc, fâ dinse à Fi-de-serpa qu'ètâi derrâi li :

— Tin mè vâi onna seconda mon djû. Mè faut allâ quauque pâ.

Et Fi-de-serpa et Marc l'ant djuvâ on moment. Et pu, vaitcé que Marc fâ à Breinna-mor :

— Djuve por mè cinq minute, revigno tot lo drâi !

Adan Fi-de-serpa et Breinna-mor l'ant djuvî et redjuvî, baillî et rebâillî, cheteuquâ, et dâi trâi carte, et dâi ceint, à gagnî ti lè doû !

Mâ, tot parâi, Djan et Marc mettant rido de teimps à reveni. La cotse l'ètâi finya que n'a-

vant pas baillî on signo de vya. La veilhâ sè passâve et lè doû coo coumeincivant à trovâ lo teimps grand.

Adan, Breinna-mor fâ dinse à la serveinta à la carbatière :


— Quand Djan et Marc revindrant, vo lâo derâ qu'on n'a pas mè pu atteinde.

— Lâo deri tot tsaud, Lâi vé.

— Quemet ? Io san-te ?

— Sant âo pâilo derrâ que djuvant âi carte.
Marc à Louis.

UN DROLE DE PROFESSEUR

 UAND je me fus présenté devant l'éminent professeur qui devait m'apprendre la conduite d'une auto, il me dévisagea d'un air plein de compassion et il me demanda :

— Alors, vous êtes décidé à faire de l'auto ?

— Oui, ce doit être si amusant.

— Pourtant, vous êtes jeune encore ?

Je ne compris pas pourquoi il me faisait cette réflexion, il ajouta :

— Un chagrin d'amour, peut-être ?

— S'il vous plaît ?

— Vous avez un chagrin d'amour ?

— Je me fiche pas mal de l'amour, je suis moderne, monsieur le professeur, je marche avec mon temps, je ne m'occupe que d'affaires, de combinaisons, d'argent, de profits.

— Et vous n'avez pas réussi ? Bah ! il ne faut pas vous décourager, vous avez l'avenir devant vous, vous vous rattraperez.

Je ne comprenais rien aux réflexions de ce singulier professeur.

— Mes affaires marchent parfaitement, lui dis-je et je suis content, j'ai fait fortune en six ans.

— Vous faites de la neurasthénie alors ? mais on s'en guérit, que diable ! cherchez la société des gens gais, lisez des livres optimistes, allez au soleil, au grand air, ne songez pas à vos feuilles d'impôts.

— Je ne suis pas neurasthénique, m'écriai-je.

— Vous n'êtes pas dégoûté de la vie pour une raison ou pour une autre, vous n'avez pas soupé de l'existence ?

— Au contraire.

— Ah ! ça, je ne vous comprends pas ; si vous n'avez pas à vous plaindre, si vous trouvez que la vie a encore du bon malgré tout ce que fait la politique pour vous l'empoisonner, pourquoi diable voulez-vous faire de l'auto ?

— Pour rigoler, tout simplement.

— Ah ! c'est pour rigoler ? Eh bien ! Permettez-moi de vous déclarer que vous avez une drôle de façon de rigoler ! Vous êtes libre après tout et je ne devrai pas vous dégoûter d'un métier qui me fait vivre. Ce que je vous en dis, vous savez, c'est par intérêt pour vous. Je vous trouvais sympathique, vous êtes jeune... C'est dommage... Enfin !... mon métier consiste à apprendre à conduire, je vous apprendrai donc, comme je vous aurais appris à faire un neud coulant avec une corde, à allumer un boisseau de charbon ou à faire un plongeon dans l'eau perfide si telle était la mission que j'eusse reçue du ciel. Je vous apprendrai à conduire puisque vous l'exigez.

Il me dévisagea avec une visible pitié et il ajouta :

— Un beau garçon comme vous, dans la force de l'âge, matin, c'est dommage.

— Par quoi allons-nous commencer, lui demandai-je, impatient de prendre ma première leçon.

— Vous allez commencer par aller acheter une petite trousse contenant de la teinture d'iode, de l'arnica, de l'eau oxygénée, des pansements de toutes espèces.

— Et ensuite ?

— Ensuite, vous irez chez le notaire de votre famille, vous devez bien avoir quelques petites dispositions à prendre !

— Vous croyez que c'est nécessaire ?

— Il est bon de laisser toujours ses affaires en ordre si l'on ne veut pas causer d'embarras à ses héritiers. C'est égal, à votre âge !... Pourquoi diable, voulez-vous conduire une auto ?

— Je vous le répète, pour m'amuser, pour arriver plus vite si je veux aller quelque part.

— Ah ! ça, vous n'allez pas me faire croire qu'il vous faut une auto pour aller quelque part, même quand cela presse ? C'est un endroit où l'on ne va ni à cheval, ni en voiture.

Je ne comprends absolument rien aux propos de mon professeur, je ne m'explique pas du tout pourquoi il ne m'encourageait pas davantage à apprendre un métier qu'il enseignait. Il ajouta :

— Prenez une assurance sur la vie, si vous avez des enfants.

J'étais singulièrement inquiet et refroidi. Ce professeur avait tout intérêt à m'apprendre à conduire, que lui importait, ensuite que je m'écrabouillasse ou décapitasse pourvu qu'il palpât ses cachets ?

— Ah ! ça, lui dis-je à mon tour, je ne vous comprends pas, on croirait que vous avez des remords ou que vous avez peur d'être poursuivi comme complice si je tue quelqu'un ou si je m'occis ; on croirait plutôt que l'auto ne vous intéresse plus ?

— Oh ! moi, vous savez, maintenant, me répondit-il, l'auto, je m'en moque ; ma fortune est faite ; vous serez mon dernier client.

C. B.

NAISSANCE DU VIN

A ce sujet, le *Conteur* du 10 novembre donne deux légendes : l'une païenne, l'autre biblique.

Pour la seconde, je m'en remets à nos théologiens... c'est leur spécialité.

Pour la première, je remarque que dans la guerre des géants contre Jupiter, une légende, qui m'était fort inconnue, et qui est peut-être du XX^e siècle, fait intervenir un Bacchus ivre !... Premier nouveau pour les classiques ! mais cela prouverait certainement que le vin était déjà trouvé et que sa naissance était antérieure.

La vraie légende grecque parle aussi d'animaux : elle n'en met que trois, choisis avec la finesse de psychologie qui dénote l'esprit grec et qui sont le symbole des trois phases principales de l'ivresse. La voici en quelques mots, dénotant la sobriété et la juste mesure de l'esprit grec qui blâmait l'excès en tout... même en bon vin, et dont la devise était : *(rien de trop)*.

La vigne.

Légende grecque.

Dionysos, (Bacchus, en traduction moderne) encore enfant, fit un voyage en Hellas (Grèce) pour se rendre à Naxia. Le chemin était long, l'enfant fatigué ; il s'assit sur une pierre pour se reposer.

En jetant les yeux à ses pieds, il vit une petite herbe déjà sortie du sol, et il la trouva si belle qu'il pensa aussitôt à l'emporter pour la replanter chez lui. Il la déracina et la prit dans sa main ; mais comme le soleil était très chaud, il eut peur qu'elle ne se desséchât avant son arrivée à Naxia. Un os d'oiseau tomba sous son regard ; il y introduisit la plante et poursuivit sa route.

Dans la main du jeune dieu, la tige croissait si vite que bientôt elle dépassa l'os par le haut

et par le bas. Comme il craignait encore qu'elle séchât, il regarda autour de lui, et voyant un os de lion plus gros que l'os d'oiseau, il y introduisit ce dernier avec la petite plante.

La plante, croissant toujours, dépassa bientôt l'os de lion par le haut et par le bas. Alors, Dionysos ayant trouvé un os d'âne plus gros encore que l'os de lion, y plaça ce dernier avec l'os d'oiseau et la plante qu'ils contenaient.

Il arriva ainsi à Naxia, Or, quand il voulut mettre la plante dans la terre, il s'aperçut que les racines s'étaient si bien entrelacées autour de l'os d'oiseau, de l'os de lion et de l'os d'âne, qu'on n'eût pu dégager la tige sans endommager les racines. Il planta donc l'arbuste tel quel.

La plante grandit rapidement. A sa grande joie, elle portait des grappes merveilleuses ; il les pressa et il en fit le premier vin, qu'il donna à boire aux hommes.

Mais Dionysos fut alors témoin d'un grand prodige : Quand les hommes commençaient à boire, ils se mettaient d'abord à chanter comme des oiseaux.

Quand ils buvaient davantage, ils devenaient forts comme des lions.

Quand ils buvaient longtemps, leurs têtes s'abaissaient et ils étaient semblables à des ânes.

Telle est la vieille légende de l'origine du vin. Chasles l'a reprise des Grecs, et nous l'a ainsi transmise. Elle prouve, en tous cas, que les anciens n'étaient pas plus justes que nous envers les ânes, qui auraient tous les droits de protester contre l'homme... s'ils ne se tenaient dédaigneusement en dehors des questions politiques et des querelles de partis. A chacun son charbon... Tous les ânes ont droit de paître !

Ave.

Peu rassurant. — La vieille dame. — Je veux bien vous louer ma villa pour les vacances. Mais comme je compte en habiter une partie, j'espère que vous êtes des gens pas bruyants ?

Le futur locataire (d'une voix de rogomme). — Ayez pas peur, ma bonne dame. Vous nous entendrez à peine enménager. Et déménager, pas du tout !

PLAIDOYER POUR LE SOMMEIL

JE ne suis pas extraordinairement fier des sentiments que je vais dévoiler dans cette chronique, et j'avoue même avoir eu un moment la pensée de mettre censément ces idées sous la plume d'un tiers, en me contentant, pour ma part, de griffonner un « Pour copie conforme » en dessous du tout.

Mais cela ne serait pas honnête... et après tout, il y aura peut-être d'aimables lecteurs qui se sentiront l'indulgence de m'absoudre, étant portés eux-mêmes qui sait ? à semblable imperfection.

Un jour, deux médecins, l'un anglais, l'autre américain, prétendaient avoir découvert le moyen de supprimer le sommeil !

Je sais bien que cette nouvelle effarante nous a été servie par les journaux d'outre-Manche. N'importe... est-ce effet de suggestion ?... cela m'a empêché tout un temps de dormir !

Supprimer le sommeil !... même en effaçant la fatigue !... Y songe-t-on ?... Dormir, mais c'est ce que je fais le mieux dans ma vie, c'est mon acte le plus parfait... et on voudrait m'en arracher la douceur !...

Car je ne me fais pas illusion. Après avoir décrété que la suppression du sommeil est libre... provisoirement, on finira par la rendre obligatoire, tout comme l'enseignement primaire, le travail de huit heures et l'impôt sur le revenu.

On fera bien de réfléchir avant d'appliquer ces mesures appelées à un bouleversement aussi catastrophique des habitudes mondiales. Sans doute, la science dévoile chaque jour des merveilles nouvelles, mais tout de même, nous empêcher de dormir... non... ça c'est aller un peu fort.

Je proteste, au nom de mes aspirations personnelles, au nom de ce que l'Italien appelle si

justement et si euphoniement le *dolce far niente*.

Mais la chanson elle-même a célébré le sommeil.

Ah ! qu'il est doux de ne rien faire.

Lorsque tout s'agite au dehors,

Que le flambeau du jour m'éclairé,

Moi je dors !

Et les mamans, sur combien de mélodies naïves et populaires, ne répètent-elles point « Dors, mon p'tit gars », à moins que ce ne soit « mon petit ange », ou bien : « Dodo, l'enfant, dodo ! » On ne pourrait donc plus chanter tout cela ?...

On ne pourrait plus, vers le matin, savourer le moelleux délice de s'étendre avec un petit grognement de satisfaction et de se dire : « Encore une heure ! »

On ne connaîtrait plus cet engourdissement qui nous transporte au paradis des rêves... parfois aussi, il est vrai, dans l'enfer des cauchemars.

Supprimer le sommeil, mais c'est briser l'harmonie dans les familles. Que de fois les parents n'ont-ils point devant les exubérances de leur gentille marmaille, soupiré l'espoir que le marchand de sable passe bientôt et que les petits yeux pétillants, les petites lèvres roses se ferment enfin pour quelques heures ?... En certains foyers, Monsieur, Madame, la belle-mère quand il y en a une, ne cessent de se disputer que lorsqu'un Morphée triomphe de leurs ressentiments : le sommeil est la paix du ménage !

Supprimer le sommeil, mais c'est mettre fin à un exercice qui, je le suppose, continue dans nos écoles gardiennes : Je me souviens que la bonne régente qui formait (au prix de quelle patience, grand Dieu ! la sagesse de nos cinq ans, à une heure fixée, nous commandait, en ponctuant l'ordre de son claquoir : « exercice de repos parfait ». Et, le visage au coude, nous finissions par nous assoupir... quand l'envie de nous chamailler n'était pas trop lancinante.

Supprimer le sommeil, mais c'est tarir pour l'humanité déjà si éprouvée toute une source de consolations.

Certains cherchent à noyer leurs chagrins dans l'ivresse. N'est-il point plus moral de les assoupir dans le sommeil ?

Le fabuliste Florian disait :

On soulage ses maux en se les racontant ;
et certes, il y a des femmes qui, de ce chef, doivent éprouver de fameux soulagements ; mais en dormant on les oublie, ses maux ; c'est mieux encore !

Il y a de pauvres gens qui ne connaîtront jamais le luxe, le confort, l'opulence... voire le plaisir d'être roi... qu'en rêve.

Il faudrait dire adieu à ces éphémères, mais charmantes illusions ? Et le proverbe, le proverbe si précieux aux estomacs vides : « Qui dort, dine », il faudrait y renoncer aussi !... C'est le seul mode de dîner qu'on n'ait pas trouvé le moyen d'augmenter par le temps de vie chère, et voilà qu'on le menace !

Ce n'est pas tout ; la paix sociale elle-même est en danger. On a eu tant de peine à établir le régime des trois huit ; huit heures de travail, huit heures de loisirs, huit heures de repos... Si on supprime le repos, toute la question est remise en état ! A quelles perturbations ne va-t-on point courir ?

Et la science pharmaceutique, que dira-t-elle ? Elle s'est, depuis des siècles, orientée vers la bienfaisance du sommeil à procurer à ses clinets : « Plus d'insomnies ! » nous crient des réclames en nous offrant des poudres plus ou moins efficaces. Que va-t-on faire avec ces médicaments désormais inutilisables, puisque le sommeil sera rayé de la société. Un praticien à qui je confiais cette inquiétude, m'assurait qu'il suffirait de modifier les étiquettes : ces poudres ne feront pas plus de mal comme soporifiques qu'elles ne font du bien comme soporifiques !... C'est là une des beautés de la pharmacie comme de la médecine, dont le remède à nos souffrances, souvent, se borne à leur donner un nom !

J'allais oublier une industrie aujourd'hui particulièrement florissante dans le monde des go-